

**Modalités du déroulement des actions du  
dispositif du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
« Science culture au lycée et au CFA »  
avec l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique  
(INRIA) en lien avec PERSAN.**

### 1°) Etablissement de la demande

*Prendre contact avec l'INRIA.*

- Le lycée ou le CFA, qui souhaite participer et/ou a été retenu pour participer à ce dispositif, doit manifester son souhait d'accueillir des conférences auprès du contact suivant : *Contact* : martine.olivi@inria.fr *Tel* : 04 92 38 78 77

*Déterminer le public concerné.*

- Les conférences sont organisées pour un public d'au moins 100 élèves et/ou apprentis, ce qui implique le regroupement de plusieurs classes, toutes disciplines, formations et niveaux confondus. Il s'agit d'un travail qui implique donc plusieurs enseignants.

*Choisir des sujets et des dates.*

- Le lycée ou le CFA choisit deux ou trois thèmes parmi les sujets proposés dans la liste disponible (<https://project.inria.fr/mastic/conferences/>) ou voit avec sciences-participatives la possibilité d'un autre sujet et fait part de quelques dates les plus appropriées pour l'organiser (période de l'année, créneaux dans la semaine, ..).  
- Les dates et l'horaire sont proposés par l'établissement, et ajustés en fonction des disponibilités du conférencier.

La conférence se déroule (de préférence) dans le cadre des cours. La séance dure 1h30 à 2h avec un ou deux intervenants qui traitent le sujet retenu et participent à un débat avec les élèves (40mn de conférence, 40 mn de débat).

### 2°) Désigner un coordinateur

Le lycée ou le CFA fait connaître à l'initiative le nom et les autres renseignements utiles pour joindre le coordinateur de l'établissement (le proviseur, le directeur, un enseignant, un(e) documentaliste etc.).

Il est l'interlocuteur au sein de l'établissement pour veiller au bon déroulement de l'organisation de la conférence que ce soit en amont ou le jour même.

*Avant la conférence il/elle :*

- coordonnera l'information auprès du chef d'établissement et des enseignants et auprès des lycéens et apprentis, notamment en diffusant au sein de l'établissement les supports de communication.  
- invitera les enseignants à préparer en amont le sujet avec les élèves qui participeront à la conférence. Celle-ci étant suivie d'un débat entre les lycéens et apprentis et les conférenciers, les échanges seront plus riches s'il y a eu préparation en amont.

*Pendant la conférence il/elle :*

- veillera à ce que les lycéens et apprentis soient encadrés par les enseignants pendant la conférence, par respect pour l'intervenant.

*A l'issue de la conférence il/elle :*

- retournera à l'INRIA un d'évaluation qui sera transmis juste après les conférences, qui permettra de *certifier le service fait*.  
- invitera les élèves à prolonger leurs réflexions et dialogues sur le blog <https://project.inria.fr/mastic/category/conferences/>

### 3°) Activités complémentaires

Afin d'inciter les équipes pédagogiques à inscrire ces conférences dans un projet global d'établissement, il est proposé<sup>1</sup> pour la plupart des thématiques : de mettre à disposition un ensemble de ressources pédagogiques (<http://interstices.info>) ; de rester en contact des établissements dans le cadre des TPEs/TIPEs; le cas échéant, d'effectuer des visites de laboratoire, etc. dont les modalités seront à discuter au cas par cas.

---

1 Les frais occasionnés par la mise en œuvre de ces activités complémentaires seront pris en charge par des subventions accordées directement aux établissements (conventions vie lycéenne et apprentie) ou par les partenaires de INRIA/PERSAN, selon ce qui convient le mieux.